Questions orales

La personne en question demande une étude indépendante, que je suis d'ailleurs en train d'ordonner. J'ai offert au député de rendre publics les résultats de cette étude indépendante et je m'engage à le faire. M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au yankee là-bas. Le projet de loi présenté hier. . .

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le député pourrait-il poser sa question?

M. Harvey (Edmonton-Est): Le projet de loi présenté hier prévoit les pourcentages de propriété, les langues employées par la société, l'emplacement du siège social, le contrôle des avoirs d'amont et d'aval, mais aucune disposition «verte».

Pourquoi n'oblige-t-il pas Petro-Canada à donner l'exemple du recyclage des huiles à moteur usées, à installer des stations de capture pour les CFC qui détruisent l'ozone, à offrir du gaz propane, du gaz naturel comprimé et des mélanges de carburants à l'éthanol aux stations-service?

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il tenu compte d'aucune considération environnementale dans son projet de loi sur la privatisation?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je suis heureux que le député parle des carburants de remplacement et j'attire son attention, par exemple, sur les normes plus sévères en matière d'émissions en vigueur en Californie. Le Canada dépasse déjà ces normes sauf en ce qui concerne les particules suspendues.

Voici où je veux en venir: au Canada, nous avons actuellement, par exemple, beaucoup plus d'automobiles et autres véhicules qui utilisent le gaz propane et le gaz naturel qu'en Californie. De plus le système de transport public de la Californie est très différent de celui du Canada.

S'il se renseignait sur ce que nous faisons dans le domaine des carburants de remplacement, il se rendrait compte que nous sommes en avance dans bien d'autres domaines que ceux qu'il mentionne—même s'il n'aime pas entendre parler des États-Unis, sauf quand il peut citer des normes qui font son affaire.

PETRO-CANADA

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ou au ministre d'État chargé de la Privatisation et des Affaires réglementaires.

Les Nations Unies confirment le droit inaliénable de tous les pays d'exercer en permanence une souveraineté sur leurs ressources naturelles, dans l'intérêt de leur développement.

Cependant, le Canada a renoncé à la majeure partie de ce droit en signant l'Accord de libre-échange. Le gouvernement se propose maintenant de vendre Petro-Canada, notre dernier instrument politique important pour encourager la canadianisation, ainsi que la sécurité, la diversité et l'économie énergétiques.

Pourquoi le gouvernement est-il si déterminé à remettre le sort des Canadiens entre les mains d'une industrie dominée par des multinationales étrangères qui ne se soucient absolument pas des intérêts des Canadiens ordinaires?

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, il faut souligner que, dans notre politique énergétique, nous avons des approvisionnements énergétiques variés, allant de l'énergie thermique et du charbon jusqu'au gaz naturel, y compris l'énergie nucléaire en Ontario, qui fournit à cette province plus de 50 p. 100 de son électricité à des coûts compétitifs. Pour ce qui est du pétrole et de ses dérivés, nous avons actuellement un excédent d'environ 275 000 barils par jour, que nous vendons à l'étranger.

Si on jette un coup d'oeil sur les travaux de l'Agence internationale de l'énergie et sur les pays qui ne sont pas autosuffisants en matière de pétrole et auxquels on demande d'avoir des réserves stratégiques, on constate que le Canada n'est pas dans cette position. C'est que, étant donné l'approche axée sur les forces du marché que le gouvernement a adoptée, non seulement nous ne sommes pas dans la position dans laquelle se trouvent d'autres pays, mais nous augmentons également nos réserves, ce qui nous place dans une position enviable. En outre, la quantité de pétrole à notre disposition et à celle de nos clients légitimes augmente actuellement.

LA COMMISSION DU HAVRE DE HAMILTON

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre, à propos de l'affaire Lush. Je voudrais lui demander, puisqu'il est le grand responsable du code que son gouvernement a élaboré pour régir les conflits d'intérêts, s'il entend prendre immédiatement des mesures pour recouvrer la somme de 400 000 dollars versée à